



Promotion de la Santé à l'École

VISÉ BASSE-MEUSE

Autorisation de vaccinations de rattrapage (2° Secondaires).

Madame, Monsieur, Chers parents,

Notre service propose de vacciner **gratuitement** les élèves qui ne sont pas en ordre de vaccination pour leur âge. Ces vaccinations concernent la Rougeole-Rubéole-Oreillons, la Diphtérie-Tétanos-Coqueluche et Poliomyélite, la vaccination contre la méningite C, ainsi que la vaccination contre l'hépatite B. Ces vaccinations pourront se faire au cours de l'année scolaire mais uniquement **avec l'accord parental (autorisation signée)**.
Merci de remplir ce document.

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Date de naissance :/...../

Ecole : Classe :

Apposer ici une vignette de mutuelle au nom
de l'enfant ou noter son numéro de registre
national

VEUILLEZ COCHER VOTRE CHOIX (un seul choix possible)

Je demande à l'équipe de médecine scolaire de réaliser le/les rattrapages de vaccination.

Je ne souhaite pas faire vacciner mon enfant actuellement.

Numéro de téléphone des parents : / et/.....

Date : / /

Signature(s) parentale(s) :

Attention !!! Joindre impérativement une copie de la carte de vaccination de votre enfant ou une copie des pages « vaccinations » de son carnet de santé.

Les dates des vaccinations effectuées pour votre enfant dans le cadre du programme de vaccination de la FWB, ainsi que les données à caractère personnel de votre enfant seront enregistrées dans une banque de données vaccinales, à moins d'un refus de votre part. Le but de cet enregistrement est d'éviter la perte de données vaccinales et de permettre aux autres médecins vaccinateurs de votre enfant de savoir quelles vaccinations il ou elle a déjà reçues. La Commission de la Vie Privée a donné son accord pour la constitution de cette banque de données vaccinales. En cas de refus d'encodage de la vaccination dans la banque de données, votre décision n'aura pas d'influence sur les soins médicaux prodigués.

Par ailleurs, l'ensemble des données personnelles et confidentielles concernant votre enfant est protégé par le secret professionnel (art. 458 c. pén.) ; les dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ; la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient ; le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données). Vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Toute demande relative à l'exercice des droits ci-avant peut être introduite auprès de l'ONE par mail : dpo@one.be ou par courrier : DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles

Plus d'informations sur la politique de confidentialité et de sécurité des données vaccinales : <http://www.one.be/contacts/vie-privee/politique-de-confidentialite-des-donnees/>

